

Faculté des arts et des sciences  
Département de sciences biologiques

<b>Sigle du cours et section</b>	<b>BIO 1803A</b>	<b>Trimestre Hiver 2021</b>
<b>Titre du cours</b>	<b>Écologie et Environnement</b>	
<b>Crédits</b>	3	
<b>Horaire</b>	<b>Théorie :</b> <b>Date :</b> Jeudi 13h – 16h, du 14 janvier au 30 avril 2021 <b>Salle :</b> en ligne (virtuel) et <b>synchrone</b> du début à la fin de la session	

<b>Professeur</b>	Rémy D. Tadonlélé, Ph.D.	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px 10px; display: inline-block;"><b>Télécopieur</b></div> (514) 343-2293
<b>Local</b>	B-1251, MIL Sciences Pavillon B.	
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:rc.tadonleke.dzatchou@umontreal.ca">rc.tadonleke.dzatchou@umontreal.ca</a>	
<b>Téléphone</b>	(514) 343 6111	

<b>ÉVALUATION</b>				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
Intra	50%	<b>25 février 2021</b>	2H45 (13h-15h45)	En virtuel
Final	50%	<b>22 avril 2021</b>	2H45 (13h – 15h45)	En virtuel

**\*\*\*Politique sur la durée des examens :**

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire entre les examens.

Les examens comportent uniquement des questions à choix multiples. Aucun document n'est permis pendant les examens. Les étudiants doivent avoir leurs caméras activées pendant les examens, à l'exception de ceux/celles qui sont autorisé(e)s à l'avoir désactivée. **Tout étudiant qui contreviendra à cette obligation perdra 10 points sur la note de l'examen concerné.** Il est interdit aux étudiants de faire des captures d'écran de l'examen. Contrevenir à cette interdiction expose aux sanctions. **En cas d'absence justifiée à une des 2 évaluations, la note de l'autre évaluation comptera pour 100%.**

## BUT DU COURS

Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance et une vision générales en écologie et en environnement, et notamment sur le fonctionnement des écosystèmes, les problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés et quelques approches de gestion et de protection mises en place

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:

- des processus écologiques et des facteurs qui les influencent
- de la structure et du fonctionnement des populations et des communautés
- de la structure et du fonctionnement des principaux types d'écosystèmes
- des principaux problèmes environnementaux qui menacent ces écosystèmes
- de la contribution de l'écologie à la compréhension de ces problèmes et à gestion durable des écosystèmes.

## SYLLABUS GÉNÉRAL

**14 janvier 2021.** Séance 1 - Introduction, définitions, dynamique de l'environnement physique (chap. 1 et 2).

**21 janvier 2021.** Séance 2 - Populations (Smith & Smith chap. 8 et 11; Barbault 2008 p. 66-71 et 89-93).

**28 janvier 2021.** Séance 3 - Communautés (chap. 13-14-15-16-17-18-19).

**04 février 2021.** Séance 4 - Structure et fonctionnement des Écosystèmes (chap. 21-22-23).

**11 février 2021.** Séance 5 - Écosystèmes « sols » et processus de décomposition (§ 4.3 à 4.10, 22.1, 22.2).

**18 février 2021.** Première semaine des examens (pas de cours)

**25 février 2021. Examen INTRA**

**04 mars 2021.** Semaine d'activités libres (pas de cours)

**11 mars 2021.** Séance 6 - Biogéographie et biodiversité (p. 467-468; § 27.3 à 27.6).

**18 mars 2021.** Séance 7 – Les biomes (§ 24.1): toundra (§ 24.9), forêts et savanes (§ 24.2, 24.3, 24.6, 24.7, 24.8); écosystèmes terrestres ouverts (hormis la toundra) (§ 24.4, 24.5).

**25 mars 2021.** Séance 8 – Les biomes – Suite : écosystèmes aquatiques. Eaux douces (§ 25.1 à 25.8) et salées (§ 25.9 à 25.13). Zones humides (§ 25.6 à 25.8)].

**1<sup>er</sup> avril 2021.** Séance 9 - Les trois révolutions technologiques de l'humanité (notes de cours). La pollution et ses effets sur les cycles biogéochimiques (notes de cours).

**08 avril 2021.** Séance 10 - Changements climatiques (chap. 30; Barbault 2008 chap. 18-19).

**15 avril 2021.** Séance 11 - La Biosphère, source de nourriture (Barbault 2008, chap. 20).

**22 avril 2021. Examen FINAL**

Note : sans indication, les numéros de chapitres et de sections sont ceux de Smith & Smith (2012).

## RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION RELATIVES AU COURS

- Power Point du cours
- Smith R.L & Smith T.M. 2012. Elements of Ecology. 8e edition, Benjamin Cumming, Toronto ([recommandé](#))
- Barbault Robert. 2008. Écologie générale, Dunod, Paris, 6e édition ([recommandé](#))  
(voir Librairie de l'Université de Montréal, au pavillon Roger Gaudry pour ces deux livres)
- Autres documents (exemples articles, commentaires, etc... touchant certains des sujets traités pourraient être fournis)

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

### Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>